



Mise à jour Janvier 2023

BP

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

MARACHAGE, ARBORICULTURE

Brevet Professionnel

Diplôme national de niveau 4



Orientation Agriculture Biologique

**Public ciblé :**

Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus.
(Pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en **intégralité**)

Condition d'accès :

- Etre titulaire d'un **CAPa / CAP / BEP / BEPA**
- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription / candidature en ligne : ► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- Entretien tripartite,
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut :

Vous serez **salarié.e** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).
(+ d'infos : WWW.service-public.fr)

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 2 ans** (2 semaines / mois au CFPPA).
Soit **920 h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **Septembre à Juin**.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon :
- les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)
- les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

L'obtention de ce diplôme permet de concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef.fe d'exploitation agricole ou de devenir salarié .e d'une exploitation agricole.

L'OBJECTIF

Le titulaire de ce diplôme pourra devenir agriculteur.trice et dès lors prétendre à une partie de la capacité professionnelle en demandant, aux organismes compétents, les aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur (DJA), autres aides directes ou indirectes...).

Cette formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire, techniques et économiques, indispensables pour une prise de responsabilité au sein d'une exploitation agricole (chef.fe d'exploitation ou salarié.e) s'inscrivant dans un contexte viable et durable.

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est polyvalent et multicompétent et doit anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

En effet, son rôle consiste aussi bien à :

- Piloter le système de production et en maîtriser les techniques (Agroéquipements, outils d'aide à la décision (DAO), techniques de l'information et la communication)
- Maîtriser les procédés de transformation
- Commercialiser les produits et services agricoles
- Assurer le développement de son entreprise sur son territoire.
- Préserver et améliorer les sols de la biodiversité

Très autonome, il travaille seul et en réseau. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Se situer en tant que professionnel :

- Culture professionnelle en lien avec le vivant.
- Connaissance des différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

Pilotage du système de production :

- Régulation de l'activité (stratégie, opportunités, événements).
- Gestion du travail.

Conduite du processus de production :

- Les différentes activités liées aux productions.
- Les opérations liées à la conduite des productions.

Projet professionnel / TRE :

- Dossier d'installation agricole.
- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

Spécialisations :

- Transformation de produits agricoles.
- Cueillette, conduite de plantes médicinales et aromatiques en AB en vue d'une transformation.
- Produire des semences dans le respect des bonnes pratiques de reproduction.
- Mettre en place un système de cultures associées en milieu urbain.

Gestion de l'entreprise :

- Diagnostic sur les résultats de l'entreprise.
- Choix fiscaux et juridiques.

Valorisation des produits ou services de l'entreprise :

- Commercialisation
- Négociation

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.
(Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CS Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

- Insertion professionnelle** : Chef.fe d'exploitation, chef.fe de culture, salarié.e dans les secteurs agricole et para agricole.

Réussite aux examens*

100%

Satisfaction globale*

93%

*Session 2021-2022



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusverdazur.fr